



BAROMÈTRE

« Les Corses et l'environnement »

ÉDITION 2024

Parution janvier 2025



syvadec

service public de valorisation

FEMU PER DUMANE

f | d | i | [syvadec.fr](https://www.syvadec.fr)

Panorama du rapport des Corses à l'environnement

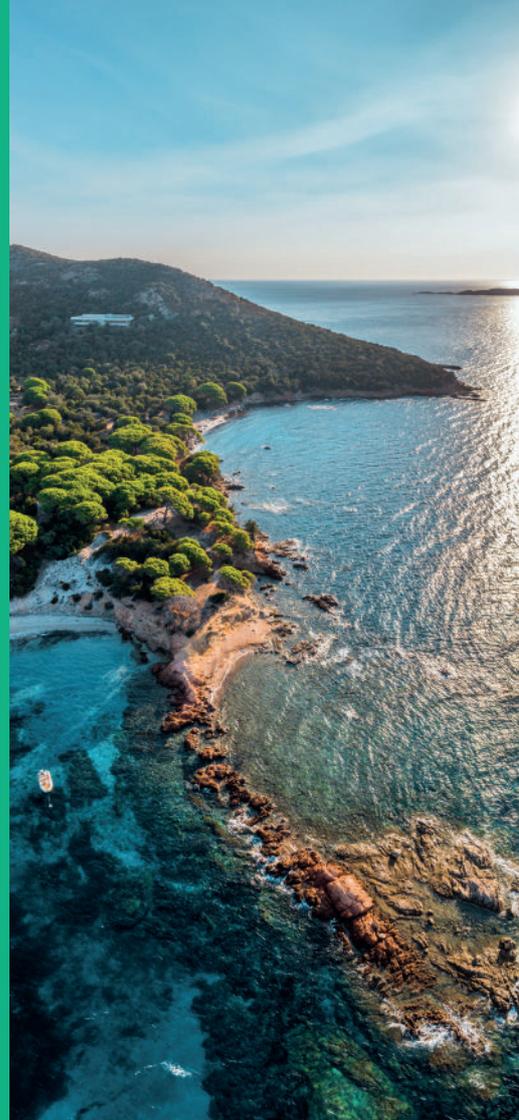
Depuis 2022, le SYVADEC réalise le baromètre annuel « Les Corses et l'environnement » afin de dresser un panorama du rapport des insulaires à l'environnement, en particulier en matière de tri et de réduction des déchets.

Cette édition 2024 révèle des tendances majeures sur les pratiques et perceptions des Corses face aux défis environnementaux. Le baromètre explore ainsi des thèmes variés :

- la perception du geste de tri dans la protection de l'environnement ;
- la perception du service public de gestion des déchets ;
- la connaissance des consignes de tri et la compréhension de la fiscalité des déchets ;
- les comportements adoptés pour réduire les déchets et agir en faveur du développement durable.

Les enseignements servent à adapter les politiques publiques et les campagnes de sensibilisation afin d'accompagner les Corses vers des pratiques plus responsables.

Les données du baromètre « Les Corses et l'environnement » sont issues d'une enquête en face-à-face réalisée en Corse par SKEMA Conseil, du 13 octobre au 04 novembre 2024, auprès d'un échantillon de 500 personnes représentatif de la population corse âgée de plus de 18 ans.



Le baromètre 2024 met en lumière les perceptions et pratiques des Corses face aux défis environnementaux. Les résultats révèlent des priorités évolutives, des progrès dans certains domaines, mais aussi des freins persistants, notamment pour le tri des déchets.

Mobilisation face au dérèglement climatique

Les Corses se tournent davantage vers des solutions globales et collectives pour contrer le dérèglement climatique. Pour la première fois, 40 % des répondants estiment que les réglementations internationales sont la clé, un chiffre en forte progression par rapport à 2023 (24 %). En revanche, seuls 33 % pensent qu'un changement de mode de vie individuel peut faire la différence, un chiffre en recul par rapport à 2023 (43 %).

Cette évolution reflète une attente forte envers les pouvoirs publics, perçus comme principaux responsables de l'action environnementale (53 %), loin devant les entreprises (26 %) et les individus (22 %).

Pratiques de tri des déchets : des efforts inégaux

Le tri des déchets reste un défi en Corse. Bien que 80 % des habitants déclarent trier souvent ou systématiquement, ils ne sont que 41 % à le faire de façon systématique, un chiffre nettement inférieur à la moyenne nationale (68 %).

Les pratiques varient selon les déchets : le tri des emballages augmente mais à l'inverse, le tri du verre recule (55 %, contre 75 % en 2023), de même que le tri du papier (28 %, contre 56 %) recule.

Les freins au tri perçus par les répondants sont surtout le manque de motivation (44 %), le manque d'infrastructures adaptées (24 %), des consignes jugées complexes (17 %) et les incertitudes sur la réalité du recyclage (12 %).

Prévention et pratiques de sobriété : une dynamique toujours plus forte

Les Corses adoptent des comportements de plus en plus responsables pour réduire leurs déchets. En 2024 :

- l'achat responsable et durable se développe : 75 % veillent à limiter les déchets liés à leurs achats, et 96 % privilégient les produits réutilisables ;
- le don et l'achat d'occasion sont bien ancrés : 91 % ont acheté d'occasion et 93 % ont fait réparer un objet ;
- le compostage progresse fortement 41 % des habitants compostent leurs déchets alimentaires contre 27 % en 2023.

Ces pratiques traduisent une sensibilisation croissante, des efforts restent nécessaires, notamment pour réduire l'achat

d'articles neufs comme les vêtements (39 % en achètent encore chaque mois) ou les téléphones portables (44 % le renouvellent tous les 2 ans).

Perception et coût du service de gestion des déchets

La perception du coût de la gestion des déchets évolue légèrement : 43 % des Corses jugent ce coût juste ou pas trop cher (50 % en 2023). En outre, une demande croissante pour une tarification incitative émerge : 53 % souhaitent que leurs efforts de tri et de réduction soient mieux pris en compte dans leur facturation, contre 46 % en 2023.

Les Corses sont aussi mieux informés des modalités de facturation : 50 % savent désormais que celle-ci dépend de leur commune et de la valeur locative de leur logement.

Cette édition 2024 confirme une mobilisation croissante des Corses face aux enjeux environnementaux, tout en soulignant des axes d'amélioration pour renforcer les pratiques de tri et limiter les comportements polluants.

Valeurs nationales de comparaison

- ➔ Obsoco 2020/2021/2023
- ➔ Ademe Opinion et pratiques réduction des déchets 2019
- ➔ Ademe Étude représentations sociales du changement climatique 2022
- ➔ Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires - Opinions et pratiques environnementales des Français (2021)
- ➔ Credoc, Enquête condition de vie et aspirations des Français, 2019

Profil des répondants (Échantillon représentatif de la population corse de plus de 18 ans)

Les données du baromètre « Les Corses et l'environnement » sont issues d'une enquête en face-à-face réalisée en Corse par SKEMA Conseil, 13 octobre au 04 novembre 2024, auprès d'un échantillon de 500 personnes représentatif de la population corse âgée de plus de 18 ans.

Genre



51 %
femmes



48 %
hommes

Âge

12 % 18-24 ans **25 %** 25-34 ans **35 %** 35-49 ans **20 %** 50-64 ans **7 %** 65 ans et plus

Lieu d'habitation

54 %
en maison

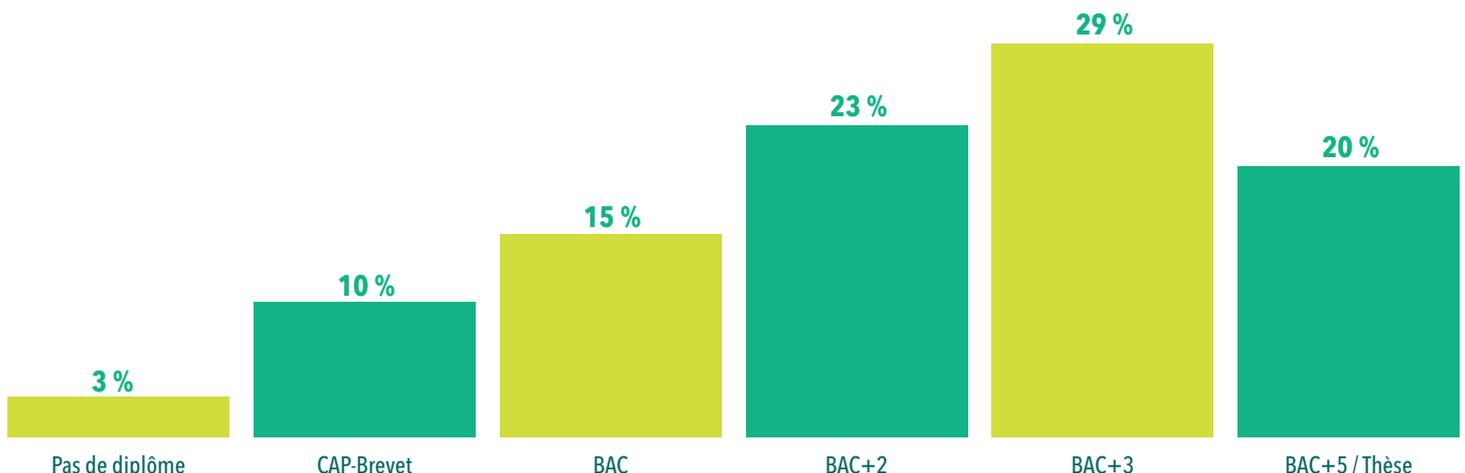
46 %
en appartement

38 %
habitant en centre-ville

43 %
habitant en périphérie

19 %
habitant au village

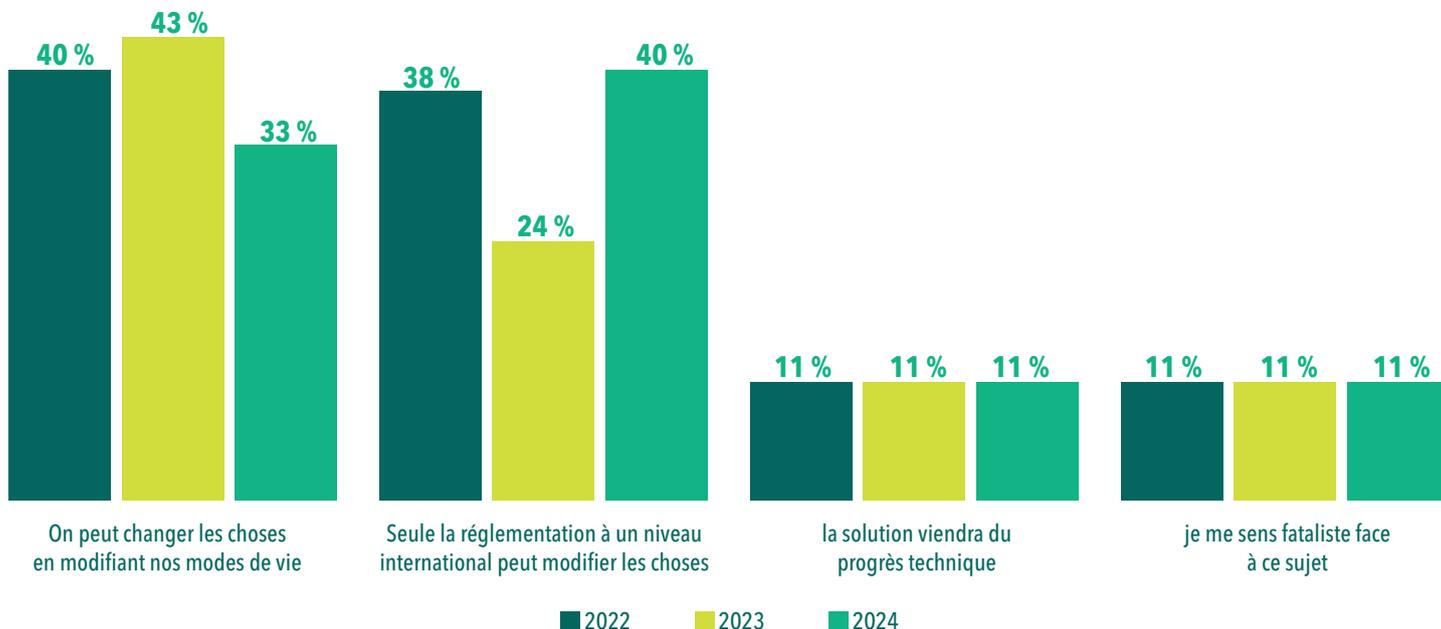
Niveau d'étude



Dérèglement climatique :

Des attentes fortes envers les pouvoirs publics

En 2024, les Corses modifient leur perception des leviers pour contrer le dérèglement climatique, accordant, pour la première fois, davantage de poids à l'impact des réglementations internationales qu'à leurs propres actions individuelles.



Ainsi, 40 % des Corses estiment que seule une réglementation internationale peut réellement faire la différence, un chiffre en forte progression par rapport à 2023 (24 %) et bien supérieur à la moyenne nationale (16 %, source Étude représentations sociales du changement climatique Ademe 2022).

Des attentes en recul envers les actions individuelles : seuls 33 % des Corses pensent qu'un changement de mode de vie pourrait contribuer à enrayer le dérèglement climatique, contre 43 % en 2023 et 63 % au niveau national.

Une part de fatalisme en diminution, mais encore marquée. **Bien que le fatalisme recule légèrement**, 16 % des Corses se déclarent convaincus qu'il est déjà trop tard pour agir (21 % en 2022), une proportion légèrement plus élevée que la moyenne nationale (10 %). Le progrès technique inspire peu de confiance : la foi dans le progrès technique comme solution au dérèglement climatique reste marginale et stable, avec seulement 11 % des répondants.

Ce besoin de solutions collectives se reflète aussi dans la répartition des responsabilités perçues pour la protection de l'environnement :

Les pouvoirs publics



53 % des Corses estiment que les pouvoirs publics doivent agir en priorité contre seulement **22 %** des répondants au niveau national ;

Les individus



22 % (seulement) pensent que les individus doivent agir concrètement, une proportion légèrement inférieure à la moyenne nationale (27 %).

Les entreprises



26 % considèrent que ce rôle revient principalement aux entreprises, un chiffre bien en deçà de la moyenne nationale (49 %) ;

Ces résultats traduisent une transformation des perceptions en Corse : les habitants placent désormais davantage d'espoir dans des solutions globales et collectives, portées par les pouvoirs publics et les grandes entreprises. Cette tendance souligne aussi une attente forte de politiques et de régulations pour répondre aux défis climatiques et environnementaux.

Analyse des actions individuelles perçues comme les plus efficaces pour protéger l'environnement

En Corse, les priorités perçues pour protéger l'environnement se distinguent par des choix marqués en faveur de la réduction des déchets, de la consommation d'énergie ou des achats, tout en reflétant des spécificités locales par rapport à la moyenne nationale.

Les actions les plus plébiscitées

Réduire ses déchets est considéré comme l'action la plus efficace en Corse avec 48 % des répondants partageant cet avis, contre 40 % au niveau national. Cela inclut d'éviter les produits suremballés et l'achat de biens durables, mettant en avant une sensibilité accrue aux pratiques de sobriété.

Réduire sa consommation d'énergie arrive juste derrière avec 47 %, également au-dessus de la moyenne nationale (38 %).

Réduire ses achats en général se place en troisième position avec 38 % de répondants. Cette préoccupation témoigne de la prise de conscience progressive de l'impact de la consommation sur l'environnement.

Des spécificités locales

Choisir des produits locaux : 31 % des Corses estiment que consommer local est une action clé, contre 24 % au niveau national. Ce chiffre illustre l'importance de l'économie locale et des circuits courts sur l'île.

Privilégier des modes de déplacement respectueux de l'environnement : avec 29 %, les Corses surclassent les Français (22 %), confirmant une attention particulière portée aux déplacements alternatifs.

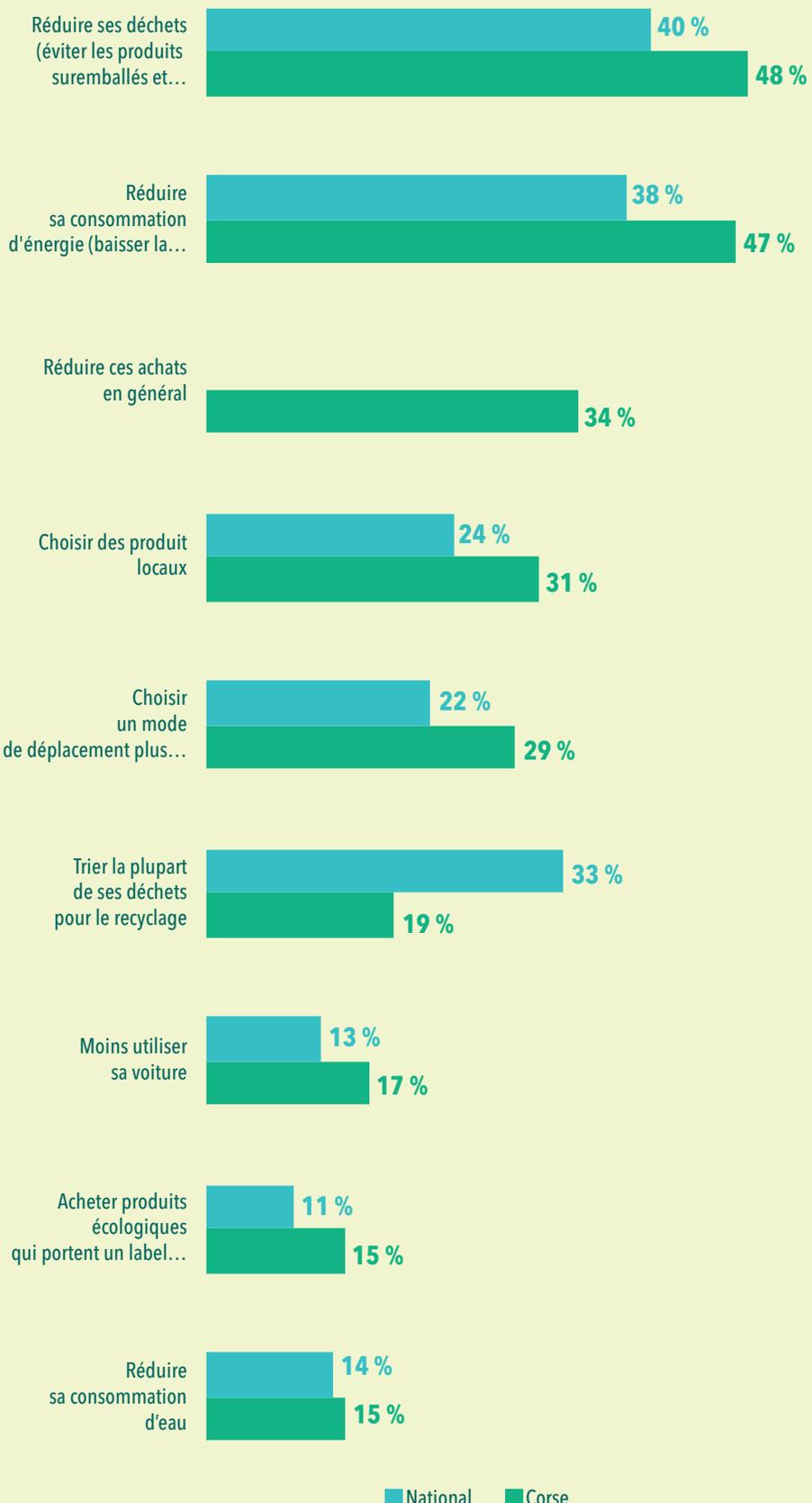
Des écarts notables avec la moyenne nationale

Trier ses déchets pour le recyclage : seulement 19 % des Corses considèrent cette action comme prioritaire, bien en deçà de la moyenne nationale (33 %). Ce contraste pourrait refléter une moindre confiance dans l'efficacité du recyclage ou un recours déjà élevé à d'autres pratiques comme le compostage ou la réduction des déchets.

Les actions moins prioritaires

Les actions comme réduire sa consommation d'eau (15 %) et acheter des produits écologiques labellisés (15 %) sont citées à des niveaux proches de la moyenne nationale (respectivement 14 % et 11 %), mais elles ne figurent pas parmi les priorités principales.

Selon vous, quelles sont les deux actions individuelles les plus efficaces pour protéger l'environnement ?



Connaissances et pratiques du tri

Évolution des pratiques de tri

En Corse, le tri n'est pas encore devenu un automatisme. La pratique du tri reste partielle et diffère selon le type de déchets.

Enfin, on observe un ralentissement de l'augmentation des pratiques.

8 Corse sur 10

déclarent trier souvent ou systématiquement leurs déchets (emballages, papier, verre et carton) **contre 7 sur 10 en 2023** et **9 répondants sur 10 en moyenne nationale**.

En 2024, 3 Corses sur 10

déclarent trier plus depuis deux ans **contre 4 sur 10 en 2023**. **Au niveau national 53 % des Français** affirment trier et recycler les emballages davantage qu'il y a 5 ans (source : Obsoco 2021).

Ces résultats se retrouvent dans la quantité de déchets triée par les habitants. En 2024, les collectes sélectives d'emballages ont augmenté de 4 %, celle de verre sont stable (+1 %) et le papier baisse drastiquement de 11 %.



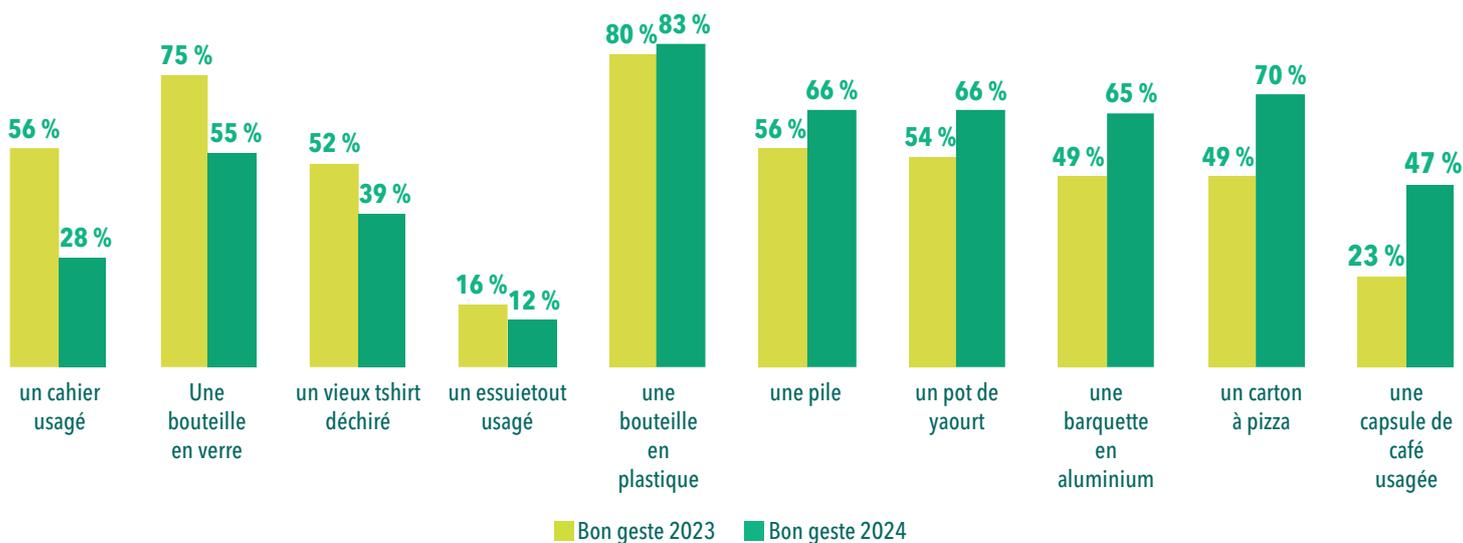
Des pratiques différentes selon les déchets



des répondants trient plus de la moitié de leurs déchets, (contre 60 % en 2023).

Toutefois, l'évolution diffère selon les types de déchets. La pratique du tri augmente pour les emballages et, en moyenne, plus de 60 % des répondants, voire 80 % pour les bouteilles plastiques, ont le bon geste. À l'inverse, les pratiques de tri se dégradent pour le verre : 55 % en 2024 contre 75 % en 2023, le papier : 28 % en 2024 contre 56 % en 2023 ou les textiles : 39 % contre 52 % en 2023.

Part des répondants ayant le bon geste de tri par déchet



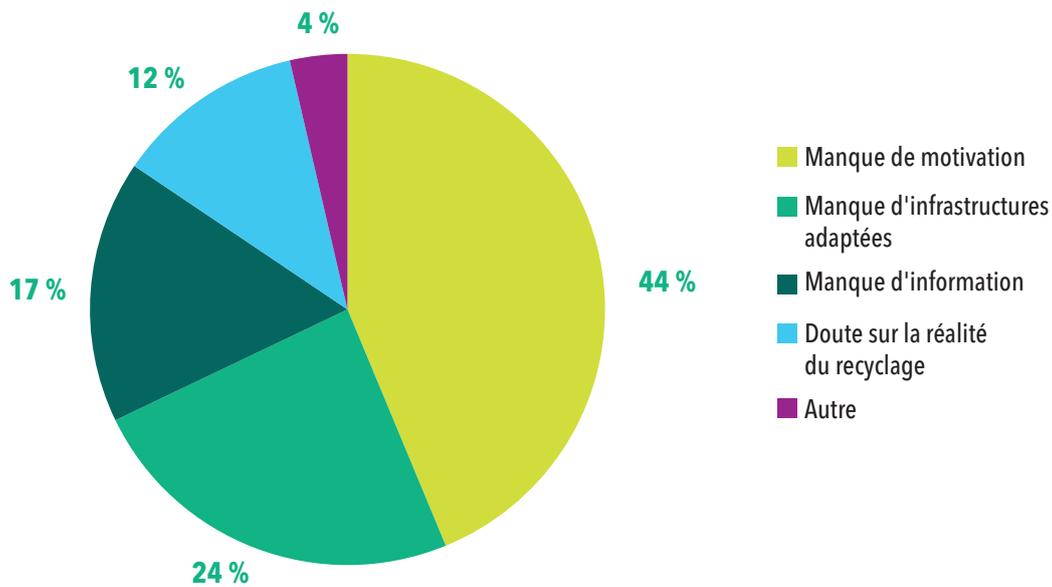
Parmi les répondants qui déclarent jeter les déchets recyclables dans le bac noir, 64 % ont conscience de ne pas respecter les consignes, notamment pour le verre (81 %), les emballages (78 % pour la bouteille plastique ; 75 % pour le carton de pizza), les piles (68 %). Seul un quart des répondants admet ne pas connaître les consignes notamment pour les textiles (35 %), certains emballages (pot de yaourt 35 %, capsule de café 34 %) ou le papier (cahier usagé 27 %).

Près de 10 % des répondants ne voient pas de freins au tri, pour les autres les principaux freins sont :

- Le manque de motivation : efforts perçus comme trop importants (temps, organisation) ; habitudes non prises ou « flemme » de s'engager ;
- le manque d'infrastructures adaptées : éloignement ou absence de bornes de tri, bornes surchargées, sales ou inaccessibles, difficulté d'accès aux installations ;

- le manque de connaissances ou de clarté sur les consignes : difficultés à comprendre les règles ou le tri spécifique de certains déchets, complexité ou manque de consignes ;
- le doute sur la réalité du recyclage : manque de confiance dans la gestion des déchets (idée que tout est mélangé ensuite), doutes sur les pratiques de tri et leur efficacité.

Freins perçus au geste de tri



Aujourd'hui, seuls 2 emballages sur 10 sont triés, 2 papiers sur 10, 6 bouteilles en verre sur 10 et 1 carton de livraison sur 2.



Gestion des encombrants : des consignes à rappeler

- Pour trier ses encombrants (meubles, électroménager, matériaux de bricolage...), **la majorité des répondants (51 %) déclarent les déposer systématiquement ou le plus souvent à la recyclerie** (63 % en 2023) et 41 % appellent le service encombrants (27 % en 2023).
- Les meubles et les déchets électroniques sont les principaux déchets déposés en recyclerie.
- **À l'inverse, les mauvaises pratiques perdurent.** 28 % les déposent à côté des poubelles systématiquement ou le plus souvent (25 % en 2023) et encore 21 % ne les trient pas et les jettent dans le bac des ordures ménagères (18 % en 2023).



Les bonnes pratiques de sobriété et de réduction de la consommation

En 2024, les pratiques de sobriété et de réduction de la consommation connaissent une progression marquée en Corse. Au cours des 12 derniers mois, 8 Corses sur 10 ont adopté des gestes responsables, notamment en matière de réduction des déchets, de seconde main, et de réparation.

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS :

Consommation responsable : une prise de conscience généralisée

75 %

des Corses veillent à la quantité de déchets produite par leurs achats, un chiffre supérieur à la moyenne nationale (70 % en 2023).

96 %

privilégient les produits réutilisables plutôt que ceux à usage unique, (contre 90 % en 2023).

62 %

des Corses consomment majoritairement de l'eau du robinet (75 % en 2023).

18 %

ont réduit leur consommation en réaction à l'arrêt de la diffusion des prospectus dans les boîtes aux lettres (21 % en 2023).

Don et achat d'occasion : des réflexes bien ancrés

94 %

des habitants ont donné un objet inutilisé (84 % en 2023).

91 %

ont acheté un produit d'occasion (vêtements, décoration, jeux...).

69 %

ont acquis du matériel électronique d'occasion (62 % en 2023), une pratique bien plus épandue qu'au niveau national (moins de 50 %, source Obsoco 2021).

73 %

ont vendu des vêtements (72 % en 2023).

Réparation et réutilisation : un bond significatif

93 %

des Corses ont réparé ou fait réparer un objet en panne, (contre 80 % en 2023).

92 %

ont fait appel à un réparateur (80 % en 2023), un chiffre nettement supérieur à la moyenne nationale (43 %, source Ademe 2019).

Compostage : une pratique en pleine progression

41 %

compostent leurs restes alimentaires (27 % en 2023).

38 %

compostent leurs déchets de jardin (28 % en 2023).

Ces résultats confirment un engagement croissant des Corses envers des pratiques écologiques, tout en soulignant quelques axes d'amélioration, notamment en matière de compostage et de consommation.

Évolution de la perception et des attentes autour du coût de gestion des déchets en 2024

En 2024, la perception du coût du service de gestion des déchets a légèrement évolué. 43 % des répondants jugent ce coût "juste" (40 %) ou "pas trop cher" (3 %), contre 50 % en 2023.

Une meilleure compréhension des modalités de facturation

La connaissance des critères de facturation progresse également :

1 Corse sur 2

sait désormais que le montant dépend de sa commune et de la valeur locative de son logement. Le coût moyen annuel de 306 € TTC (donnée 2023) est cité par 45 % des répondants, témoignant d'une meilleure information sur ce sujet.

Une demande croissante pour une tarification incitative

La volonté de payer en fonction des efforts réalisés pour réduire ou trier ses déchets gagne du terrain.

53 % des Corses

souhaitent que leur facturation reflète les pratiques de gestion des déchets de leur foyer (contre 46 % en 2023).

